

Abandon du projet de nouveau pont sur l'estuaire de la Loire



L'optimisation du pont de Saint-Nazaire figure parmi les solutions alternatives développées par le Département.

Sans engagement de l'État la perspective de réalisation d'un nouveau pont sur l'estuaire s'éloigne. Le Département veut favoriser des solutions alternatives.

« Faut de mobilisation de tous les partenaires concernés le Comité de pilotage réuni hier a pris acte de l'impossibilité de développer plus avant le projet d'un nouveau franchissement de l'estuaire et a donc décidé de refermer le dossier jusqu'à nouvel ordre » a indiqué le président du conseil général de Loire-Atlantique Patrick Mareschal.

Le Département va se concentrer sur le développement de solutions alternatives et l'amélioration des modes actuels de franchissement : pérennisation et optimisation du pont de Saint-Nazaire, développement du réseau de transport en commun Lila, construction de nouveaux bacs de Loire, expérimentation d'une navette fluviale entre Saint-Nazaire et Mindin et participation à l'amélioration du fonctionnement du périphérique nantais.

L'affaire est entendue depuis décembre 2007 lorsqu'après une entrevue entre l'association des acteurs du Pays de Retz pour la réalisation d'un nouveau franchissement et le directeur de cabinet du Premier Ministre, celui-ci a indiqué que « ni l'intérêt national du projet, ni sa compatibilité avec les exigences de protection environnementales telles que définies au Grenelle de l'Environnement, n'étaient démontrés ».

Entre 520 et 810 M€

Les études menées dans ce cadre pour un montant total de 510 000 € ont démontré les niveaux de contrainte environnementale et estimé le coût d'investissement d'un tel ouvrage d'art entre 520 et 810 M€. « *L'État ne se sent pas impliqué dans l'accompagnement de ce projet qui n'est pas à notre portée financière* » indique Patrick Mareschal qui a donc proposé hier de refermer le dossier dans l'attente d'éléments nouveaux significatifs.

L'argument lié à la réalisation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est également repoussé. « *7 passagers de l'actuel aéroport sur 10 viennent du Nord de la Loire. L'estimation du nombre de passagers qui viendront en voiture au futur aéroport ne dépasse pas les 8 000* » précise Bernard Deniaud, vice président du Conseil général.

Parmi les solutions alternatives proposées, le Conseil général se propose d'expérimenter au printemps 2011 une navette fluviale embarquant piétons et vélos entre Saint-Brévin et Saint-Nazaire. Cela nécessite d'aménager des pontons sur les deux rives de l'estuaire. Par ailleurs, il est étudié la possibilité, en cas d'urgence, de mettre en service ponctuellement une navette de bac entre Saint-Nazaire et Mindin.

Interrogé, Jean-Marc Ayrault, partage totalement le point de vue développé par le Conseil général. « *Un pont à un milliard d'euros, dont l'utilité est contestée et qui n'est porté que par Philippe de Villiers ne se justifie pas !* » lance-t-il.

Eric Cabanas

Presse-Océan